SOUSCRIPTION 2021 : AVEZ VOUS TENTÉ VOTRE CHANCE ?
PAGE 3

PARIS

Édition Février 2021

Comité de Paris de la FNACA - 13 rue Edouard Manet 75013 Paris - Téléphone : 01 42 16 88 78 - Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr - Site internet : fnaca75.org - Permanence : chaque mercredi de 14h30 à 17h - Rédaction : Jean-François Desgrange

RAPPELONS-NOUS...

La Fédération Nationale des Anciens d'Algérie — FNAA — a été créée le 21 septembre 1958 à l'Hôtel Moderne de Paris, place de la République, à l'initiative de Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER, qui en fut le premier président, pour entretenir les liens de solidarité et assurer une meilleure défense des droits des anciens d'Algérie.

À son Congrès de Noisy-le-Sec, en mars 1963, en ajoutant à son nom le «C» de combattant, elle prendra le nom de FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) avec pour principales affirmations et revendications :

- La carte du combattant ;
- La date du cessez-le-feu du 19 mars 1962, plébiscitée et choisie pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie.

Dans ses statuts, la défense des droits matériels et moraux ainsi que l'article 2 stipulent que la FNACA est indépendante à l'égard des pouvoirs publics et de tout parti politique.

Une indépendance à l'égard des pouvoirs publics et de tout parti politique qui permit de réaliser une très large adhésion des anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Tous ensemble, année après année, d'une seule voix, avec le concours de nos dirigeants locaux, départementaux et nationaux, nous avons obtenu, entre autres :

- La carte du combattant dès 1974 (loi 74 1044 du 9/12/1974) ;
- La reconnaissance de l'état de guerre en Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie en 1999 (loi 99-882 du 18/10/1999) ;
- La reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement en 2012 (loi 2012-1361 du 6/12/2012 ;
- La carte du combattant 1962-1964 en Algérie (arrêté du 12/12/2018)

Prenons garde que la pandémie de la Covid19, par le stress et l'absence de présence des liens sociaux, ne sème le trouble et la division parmi nous.

Notre principal objectif est la défense des droits matériels et moraux des anciens combattants.

Oui ! Le vandalisme de nos monuments aux morts, sur la place d'Italie, à l'Arc de Triomphe, lors de manifestations, est inacceptable et condamnable parce qu'il touche à la mémoire de nos anciens combattants morts pour la France et doit faire l'objet d'articles dans nos journaux.

Non ! Nous n'encaissons pas ni ne restons pas sans réaction lorsqu'il s'agit de la défense de nos droits. La nombreuse liste de nos succès plaide en faveur de notre FNACA.

Non ! On ne peut dire que rien ne s'est passé depuis notre dernier Congrès départemental de Paris de 2020, en ce qui concerne la présence française durant la guerre d'Algérie.

N'oublions pas les interventions de l'Espace Parisien Histoire Mémoire de la Guerre d'Algérie (EPHMGA) dont la FNACA de Paris est l'un des membres fondateurs. Les responsables qui représentent notre fédération en son sein sont très actifs et occupent des fonctions de direction partagées avec les autres associations parties prenantes.

Alors, ensemble, dès que la Covid 19 nous laissera reprendre le cours de nos interventions auprès de notre ministre de tutelle, de nos élus parisiens (députés, sénateurs, maire de Paris), nous devrons obtenir :

- La revalorisation de la retraite du combattant ;
- La campagne double ;
- L'indemnisation des victimes militaires des essais nucléaires ;
- La mention « Morts pour la France » pour tous les militaires décédés de blessures ou de maladies au cours de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Jean-Pierre LECLERC
Commission Défense des droits et revendications de la FNACA de Paris

LE POINT SUR LES CARTES

Depuis le 1er septembre 2020, nous avons repris notre campagne d'adhésion avec notre carte FNACA 2021. La première vague de reprise de cartes se situe chaque année, dans chaque comité, avec les assemblées générales. Cette année, le confinement nous a empêchés de tenir un certain nombre de ces réunions.

Chaque arrondissement a essayé de remédier à cette situation en adressant un courrier comportant les éléments financiers, le rapport d'activités et un pouvoir pour que nos adhérents puissent adopter le bilan du comité. Cette démarche nous a permis d'effectuer nos demandes de subvention auprès de la Mairie de Paris.

Nous avions terminé l'année 2019 avec 3 885 adhérents. En raison de la situation sanitaire du pays, nous avons perdu un grand nombre d'adhérents et fini l'année 2020 avec 3561 cartes.

À la date du 31 décembre 2020, 2 314 adhérents et adhérentes avaient déjà renouvelé leur confiance à la FNACA DE PARIS soit 65% de l'objectif final contre 63% l'an dernier à la même date.

Il nous reste quelques mois pour joindre les retardataires par courrier ou par téléphone, pour prendre de leurs nouvelles et garder un contact si précieux dans cette période. Plus que d'habitude, nous devons faire preuve de solidarité envers chacun et chacune.

Anick SICART

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL REÇU À LA MAIRIE DE PARIS

Le 7 décembre 2020, Mme Laurence PATRICE, adjointe à la Maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, a reçu une délégation de notre comité composée de Francis YVERNES, Jean-Pierre LOUVEL , Anick SICART. La rencontre avait pour but de présenter notre fédération parisienne et de faire le point sur ses composantes structurelles, financières et mémorielles.

Les structures : présentation de l'équipe départementale et des présidents des comités locaux, le fonctionnement, les effectifs, les responsabilités assumées par les veuves , les actions prévues, les contraintes et les mesures prises liées à la crise sanitaire. Ainsi des remerciements ont été adressés aux mairies d'arrondissements ayant distribué gratuitement des masques en particulier celles du XIII^{e} et du XVII^{e} qui a effectué cette opération dès mars 2020.

Les finances : nous sommes informés que les demandes de subventions ont été enregistrées. Le montant 2021 sera maintenu au même niveau que celui de 2020 et ce, malgré les difficultés financières que connaît la Mairie de Paris, à l'instar de tout organisme, compte-tenu de la pandémie et de ses conséquences économiques. Si cet apport financier est acté, il n'en sera pas de même pour les aides apportées auparavant dans le cadre des congrès, banquets ou autres événements au niveau départemental et local. Cette disposition s'applique également à la subvention attribuée au club informatique, compte-tenu que la Mairie de Paris propose le même type de prestations dans les espaces numériques des mairies d'arrondissements.

Les cérémonies mémorielles : 19 mars 2021 : La Mairie de Paris apportera son concours comme les années précédentes (présences officielles, invitations, transports). Il est préconisé de prendre attache avec le responsable du protocole. Inauguration de la plaque commémorative de la création de la FNACA en 1958, sur la façade de l'ex-Hôtel Moderne, devenu Crowne Plaza, 10 , Place de la République, dans le XI^{e} arrondissement : la cérémonie est reportée du fait de la crise sanitaire. Médailles de la Ville de Paris : il est indiqué de se rapprocher du secrétariat de Madame PATRICE afin d'actualiser le dossier.

Les actions 2021 : La délégation rappelle l'engagement constant de notre Fédération dans la défense des droits des adhérents et des adhérentes parisiens et dans la transmission de la mémoire auprès des jeunes générations. Dans ce domaine, l'exposition consacrée à la guerre d'Algérie animée par des intervenants, acteurs du conflit, est mise à la disposition des mairies d'arrondissements et des établissements scolaires . A l'approche du 60^{e} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, la FNACA de Paris a bâti un projet de collecte de témoignages intitulé « Paroles d'épouses et de veuves d'appelés - Un autre aperçu de la guerre d'Algérie ». Compte-tenu des restrictions financières, il nous est conseillé de présenter le projet à la Région Ile-de-France et à l'ONACVG.

Madame Laurence PATRICE se voit remettre un dossier regroupant les trombinoscopes, les journaux (national et locaux), le projet 2021-2022. La FNACA-Paris étant partie prenante au sein de l'Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie, cette association est évoquée et un dossier relatant les 16 années d'activités est remis.

19 MARS 1962
19 MARS 2021

Le 19 mars 2021, nous commémorerons le 59^{e} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Compte-tenu de la Covid 19, nous sera-t'il possible de nous rassembler, comme les années précédentes, pour les cérémonies départementales (au cimetière du Père Lachaise), locales (dans les mairies d'arrondissements) nationales (au Quai Branly, à l'Arc de Triomphe) pour honorer nos 30 000 camarades « Morts pour la France » durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

59 ans après le cessez-le-feu, nombre de nostalgiques se posent encore la question de savoir si l'armée française a gagné ou bien perdu cette guerre qui a mis trente-sept ans à être reconnue comme telle. Vaste question !

Qu'importe ! Le cessez-le-feu est l'aboutissement d'un long processus de négociations. Le 19 mars 1962 à midi, le Général AILLERET – Chef des Armées en Algérie – déclarera, comme prévu à l'issue de ces négociations, le cessez-le-feu mettant ainsi fin au conflit armé qui aura duré plus de sept années.

Deux faits historiques :

- Le 19 mars 1962 sera la seule date qui sera retenue dans les manuels d'histoire.

- L'Algérie est devenue indépendante depuis le 5 juillet 1962.

Quant à nous, anciens combattants de cette guerre, nous n'avons pas à avoir honte et à rougir d'avoir accompli notre devoir de citoyens sous les trois couleurs du drapeau français. Nombre de nos camarades sont encore, 59 ans après la fin de ce conflit, meurtris dans leur chair alors que d'autres sont psychotraumatisés.

Le 19 mars 2022, nous commémorerons le 60^{e} anniversaire du cessez-le-feu. Rêvons un peu ! Des hommes de bonne volonté, de part et d'autre de la Méditerranée, oseront-ils signer un accord de paix qui mettrait définitivement fin à la guerre d'Algérie ? Ce qui permettrait de tourner une page douloureuse de notre Histoire et de construire, ensemble, un avenir fructueux pour nos deux pays.

QUE VIVE LA PAIX !

Francis YVERNÈS,
Président de la FNACA de Paris

SOUSCRIPTION 2021

DE LA FNACA DE PARIS

LETTRE OUVERTE AUX ADHERENTES ET ADHERENTS DE PARIS

Chères Amies Adhérentes,
Chers Amis Adhérents,

Ensemble, plus forts, donnons à notre fédération parisienne les moyens de poursuivre jusqu'au bout son action.

La Souscription départementale 2021 que nous venons de lancer au début septembre 2020 doit nous donner des moyens financiers plus importants que les années précédentes.

En effet, en raison de la période difficile que nous traversons avec le Covid-19, votre contribution doit nous permettre d'agir plus efficacement pour venir en aide à nos camarades et veuves dans la difficulté.

Malgré une augmentation récente de notre cotisation, les frais de fonctionnement ne cessant d'augmenter malgré nous, nous peinons à « joindre les deux bouts ».

LA SOLIDARITE N'EST PAS UN VAIN MOT POUR NOUS

Chaque année, de nombreux amis(es) nous quittent pour toujours, ce qui a pour conséquence une diminution notable des cotisations.

En 2020, seuls 650 adhérents(es) ont participé à la souscription soit 15% des 4 000 adhérents parisiens

Pour la souscription 2021, nous maintenons le prix du billet à 2,50 euros (soit 10 euros le carnet de 4 billets et à 35 euros les 4 carnets).

Nous vous invitons à faire un gros effort en souscrivant plus nombreux pour que cette souscription soit un réel succès.

Soyez-en vivement remerciés.

FAISONS NOTRE CETTE DEVISE :
« UN POUR TOUS, TOUS POUR UN »

Francis YVERNÈS Président départemental

Joseph CHIOCCONI Président de la Commission Financière

1er PRIX
1 CROISIÈRE POUR 2 PERSONNES

2e PRIX
1 SEMAINE À ASCAIN POUR 2 PERSONNES

3e PRIX
1 TÉLÉVISEUR GRAND ÉCRAN

ET AUSSI

1 TÉLÉVISEUR PETIT ÉCRAN
12 BOUTEILLES DE CHAMPAGNE
1 TABLETTE
1 CROISIÈRE FRANCE TOURISME (2 PERSONNES)
1 EXCURSION À VAUX-LE-VICOMTE (2 PERSONNES)
2 DÎNERS AU RESTAURANT LA COUPOLE
2 DÎNERS AU RESTAURANT LE PROCOPE
6 BOUTEILLES DE CHAMPAGNE
12 BOUTEILLES DE BEAUJOLAIS
12 BOUTEILLES DE CHEVERNY
6 BOUTEILLES DE CHAMPAGNE
1 FOUR À MICRO-ONDES COMBINÉ
1 CAFETIÈRE NESPRESSO
1 CARTE DE CINÉMA 10 SÉANCES
1 MAGNUM DE CHAMPAGNE
2 ENTRÉES À L'AQUARIUM DE PARIS
2 PLACES MONTGOLFIÈRE DE PARIS

TIRAGE LE MARDI 11 MAI 2021

Les gagnants devront nous faire parvenir les billets correspondant aux numéros tirés au sort et dont la liste sera publiée dans la page départementale de l'Ancien d'Algérie. Les lots non réclamés le 30 septembre 2021 resteront acquis aux œuvres sociales du Comité Départemental de Paris.

10 EUROS LE CARNET DE 4 BILLETS (ou 4 carnets pour 35 euros).

Des carnets supplémentaires seront à votre disposition à notre siège départemental. N'oubliez pas de nous retourner les talons avec votre règlement, par chèque bancaire libellé à l'ordre de FNACA Paris Souscription à : FNACA DE PARIS

13 rue Edouard Manet – 75013 PARIS Téléphone : 01 42 16 88 78
Mail : fnaca.cd75.paris@orange.fr

QUAND SERONS-NOUS LIBÉRABLES ? POUR LE PÈRE CENT ? A LA QUILLE ? SOYONS OPTIMISTES, TOUT EN RESTANT VIGILANTS !

À ce jour, cette question reste encore sans réponse tant le contexte sanitaire bouleverse notre quotidien et compromet nos activités. Je me suis permis ces quelques traits d'humour car cette crise n'en finit pas et je pense qu'une pointe de légèreté peut aider à sourire. Nous sommes catalogués « personnes à risques » et nous vivons partiellement confinés, plongés dans une sorte d'hibernation de vieux ours réfugiés dans leur tanière ! C'est vrai et faux à la fois !

Vrai : il nous faut prendre des précautions multiples afin de nous préserver ainsi que nos proches, même si parfois nous saturons d'informations rendant la vie anxiogène.

Faux : chacun et chacune d'entre nous s'emploie à maintenir des liens familiaux et sociétaux.

Notre Fédération parisienne agit afin que notre association vive. C'est le signe de notre pugnacité et de notre attachement aux valeurs de camaraderie et de solidarité qui nous animent. Nous pouvons nous féliciter de l'importance que nous représentons. Elle est le fruit du travail de tous et de toutes.

Une délégation de notre comité a été reçue le 7 décembre 2020 par Madame Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde Combattant : elle a réitéré son soutien moral et financier à notre association, tout en soulignant les difficultés financières qui affectent la Ville de Paris, à l'instar de tous les organismes officiels ou autres, dans le contexte actuel dû à la crise sanitaire et ses incidences. Il nous faut garder un optimisme, certes mesuré, mais affirmé - attentifs à l'évolution des antidotes à ce virus invisible mais bien présent. Nous restons combatifs comme toujours, afin d'assurer la pérennité de notre association, gage du maintien de nos droits, soucieux d'assurer l'avenir tant de nos propres intérêts que de la transmission de notre mémoire à la jeunesse.

Dès maintenant, donnons-nous rendez-vous le 19 mars 2021 et en 2022 pour le 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. En ce début d'année 2021, au nom du Bureau du Comité Départemental, je vous adresse mes vœux pour vous et vos familles confiant en cette cohésion et en la réactivité qui font notre force.

Jean-Pierre LOUVEL
Secrétaire général

QUELQUES AHDÉRENTS DE PARIS À L'HONNEUR

La lecture du *Journal Officiel* du 31 octobre 2020, nous apprend que deux adhérents de Paris ont été nommés Chevaliers de la Légion d'Honneur :

- MULEY Pierre, 17e arrondissement
- VIALIS Serge, 15e arrondissement *(voir ci-dessous)*

La Médaille Militaire a été concédée à TAMIC Louis, adhérent du 11e arrondissement .

Nos vives félicitations. Si cela n'a pas encore effectué, la décoration peut être remise, le 19 mars 2021, devant le Monument aux Morts de l'arrondissement, en accord avec le bénéficiaire et le responsable municipal de l'organisation de la cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie.

15E

Avec l'accord de la Grande Chancellerie, les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur ont été remis, à Serge VIALIS, à son domicile, le 8 décembre 2020, par Robert REMAUD, membre du conseil d'administration du Comité du 15e, en présence de Christian ALBERO, président de ce Comité.

Mobilisé au 6e BCA (Bataillon de Chasseurs Alpins), Serge VIALIS fut blessé à deux reprises durant la Guerre d'Algérie, en particulier en Grande Kabylie ; pour cette raison, il a reçu la Médaille Militaire. Ayant fait l'objet de deux citations à l'ordre du régiment, il a pu être proposé pour une nomination dans l'Ordre de la Légion d 'Honneur. Nous le félicitons vivement de cette nomination.

GARDONS LE CONTACT

Depuis le 17 mars dernier, les hommes et les femmes de la FNACA se sont trouvés dans une situation qui est à l'opposé d'un des buts de notre association.

Je m'explique ; il nous est impossible de nous réunir, de célébrer des anniversaires et des évènements qui nous tiennent à cœur, tel le 19 mars 1962.

De plus, compte tenu de nos âges et de nos « comorbidités » (que ce mot est optimiste), nous sommes parmi ceux que l'on considère comme les plus susceptibles d'attraper cette fichue Covid. Donc, nous ne nous rencontrons plus régulièrement. Ces contacts nous manquent.

Toutefois, nous avons la chance de vivre à une époque où internet, les réseaux sociaux et même le téléphone existent.

Alors, n'hésitez pas à contacter vos camarades ; prenez régulièrement de leurs nouvelles.

Vous ferez des heureux, à commencer par vous.

François TERRENOIRE
Commission Presse-Information-Communication
Adresse de notre site internet : www.fnaca75.org
Pour adresser un courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr

Â MON AMI HENRI SUDRE. SOUVENIRS

C'est comme cela. Je ne suis pas un ''fan'' du téléphone. La preuve ? Je n'ai même pas de portable. Et puis, quand ça sonne, c'est souvent importun. Et pourtant, j'en ai passé des heures au téléphone avec mon ami Henri.

Nous avions toujours plein de choses à nous raconter, sur tout, sur rien, sur la FNACA, sur notre ''boulot'', selon le terme qu'il aimait employer, sur l'environnement politique ou pas, sur les enfants, la famille, la santé,

Ah ! Quand il me parlait de Lily, sa chère et tendre épouse. Et tous les deux, hommes de bonne franchise, nous étions pratiquement toujours d'accord. Souvent, « tu as tout à fait raison », me disait-il.

Durant 13 ans, avec de nombreux amis de la Commission Financière - je ne citais pas leur nom pour être sûr de n'en oublier aucun - nous avons fait fonctionner les finances du département, mis au point un document de liaison entre le département et les Comités d'arrondissement -qui est toujours utilisé je crois -, fait passer le Congrès départemental de 1 à 2 ans, une belle économie en soi, organisé des lotos, des souscriptions, avec succès. Et, bien sûr, toujours présenté un bilan en équilibre.

Je suis fier d'avoir été son ami, et très satisfait de ce que nous avons réalisé ensemble.

Une grande pensée affectueuse à ses enfants, Sylvie et Jean-Pierre, qui nous ont beaucoup aidés lors des Congrès.

Un grand merci à mon ami, oui lui aussi, Francis Yvernès, notre actuel président départemental, pour son article paru dans le journal de novembre 2020, et pour assurer la continuité de la FNACA de Paris avec ténacité et courage.

Michel PAQUETTE
Ancien Président de la Commission Financière
Départementale de Paris